

Avis de constitution

SOCIETE « ASSIMITR'ART COMMUNICATION »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGI EN FACE FACE DU BLOC CELIBATAIRE, Lot 1798,
Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 09/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSIMITR'ART COMMUNICATION

»

Objet :

- Tous travaux de publicité
- Imprimerie – sérigraphie
- Couture industrielle – broderie
- Événementiel
- Design d'intérieur
- Confection de gadgets
- Fourniture informatique et matériels de bureau
- Aménagement d'intérieur
- Formation
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
SICOGI EN FACE FACE DU BLOC CELIBATAIRE, Lot 1798,
Ilot N/A

Dirigeant(s) M KONAN KOUASSI ASSIMITRA BORIS
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10495 du 14/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62927/GTCA/RC/2024 du 14/10/2024

